STATISTIQUE

MONUMENTALE DU CALVADOS

Par M. DE CAUMONT

TOME V

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX

©Michel Tribehou

Sélection des communes suivantes

LE PRE D'AUGE

LES MONCEAUX

LA BOISSIERE

LA HOUBLONNIERE

LA MOTTE EN AUGE

Cliquer sur les liens ci-dessous

LE PRÉDAUGE (1).

L'église du Prédauge, placée sous le vocable de saint Ouen, s'élève sur le penchant d'un coteau couronné d'arbres verts, au pied duquel coule une source limpide dédiée à saint Méen.

Cette église appartient à la dernière période ogivale. Une

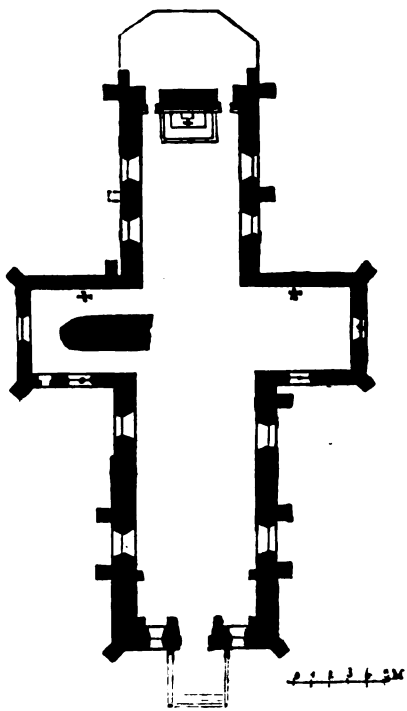

PLAN DE L'ÉGLISE DU PRÉDAUGE.

(1) Notes de M. Pannier.

Digitized by Google

longue nef et deux chapelles latérales impriment à l'édifice la forme d'une croix latine.

Le portail occidental, précédé d'un porche en bois du XVI^e^ siècle, est soutenu par deux contreforts saillants placés sur les angles. La porte à plein-cintre est entourée de moulures toriques, séparées par une gorge ou scotie. De chaque côté s'ouvrent deux petites fenêtres à une seule baie, terminées par une ogive en accolade. Une fenêtre semblable de forme, mais plus haute et plus large, est pratiquée dans la partie inférieure du gable, au-dessus du porche. Les vantaux de la porte qui donne accès dans la nef sont formés de panneaux plissés.

Le clocher s'appuie, à l'intérieur de l'église, sur une forte charpente. Sur le poteau, à droite de la porte, en entrant, on lit la date suivante :

L A. 1761.

Un clocher carré, en charpente, terminé par une lourde pyramide octogone, dont les arêtes correspondent aux quatre faces de la base, surmonte le gable. La cloche porte l'inscription suivante :

† L'AN 1838 CETTE CLOCHE A ÉTÉ NOMMÉE MARIE-ANTOINETTE PAR M. F. H. F. CONTRE-AMIRAL, MARQUIS DE THAN, ET PAR NOBLE DAME MARIE-ANTOINETTE DE THAN, COMTESSE DE LA RIVIÈRE-PRÉDAUGE, BÉNITE PAR M. P.-A. GRUSSE-D'AGNEAUX, CURÉ DU LIEU, EN PRÉSENCE DE MM. J. AL. LEROY, MAIRE; C. JOURDAIN, ADJOINT, ET DE MM. LES MARGUILLIERS EN ACTIVITÉ : P. AUBERT, PRÉSIDENT; J. LEPINEY, TRÉSORIER; P. LEROUX, SECRÉTAIRE; V. NICOLAS, L. VESQUE.

J. BAILLY PÈRE ET FILS FONDEURS A CAEN.

Le mur méridional de la nef, construit en silex taillé irrégulièrement, montre une fenêtre carrée, sans caractère, et une fenêtre cintrée entourée d'une moulure du XVI^e^ siècle.

Digitized by Google

Trois contreforts saillants soutiennent le mur septentrional, construit en blocage. Ce mur est percé d'une fenêtre sans caractère et d'une large fenêtre cintrée du XVIe siècle.

La voûte de la nef, maintenue par trois entraits sans poinçons, est en merrain et en forme de berceau.

La chapelle qui s'élève au midi, entre chœur et nef, est éclairée à l'ouest par une large fenêtre flamboyante à deux baies ogivales trilobées. Une fenêtre semblable, mais plus haute et plus élancée, dont le meneau a été détruit, éclaire la chapelle au midi. Le mur occidental est construit en échiquier. Le mur méridional, également construit en damier, est soutenu par deux contreforts saillants appliqués sur les angles et surmonté d'un pignon en charpente.

La voûte, en berceau ogival, est construite en merrain; le sous-faîte est décoré de petits pendentifs.

La chapelle placée au nord est construite en grand appareil, avec contreforts sur les angles. Une fenêtre flamboyante, dont le tympan est orné d'un quatre-feuilles, s'ouvre dans le mur occidental.

Le gable oriental est en colombage, comme les deux pignons du transept.

Le chœur, en retraite sur la nef, se termine à l'orient par un chevet droit contre lequel est appliquée la sacristie, qui est à pans coupés et construite en briques plates.

Le mur méridional, construit en blocage, est percé de deux fenêtres ogivales sans caractère.

Deux fenêtres ogivales, l'une du XVIe siècle, l'autre rudimentaire, s'ouvrent dans le mur septentrional.

La voûte, en forme de carène, est en merrain, sans entraits.

A l'entrée du chœur, est placée une grande pierre tombale, gravée au trait, avec incrustations de marbre blanc. Cette pierre, très-détériorée, offre l'effigie de deux personnages. L'inscription placée au bas est difficile à lire.

Digitized by Google

Deux grandes dalles de marbre blanc recouvrent les sépultures de deux membres de la famille de La Rivière. Les inscriptions, gravées sur deux plaques de marbre noir incrustées dans les murs latéraux, sont surmontées des armes de la famille, timbrées d'une couronne de comte avec la devise :

FONS IGNOTUS, VIRTUS COGNITA.

Inscriptions :

ICI REPOSE
MESSIRE ALEXANDRE FRANÇOIS
COMTE DE LA RIVIÈRE-PRÉDAUGE,
ANCIEN OFFICIER AU RÉGIMENT
DU ROI, COLONEL COMMANDANT
DES GARDES NATIONALES DE
L'ARRONDISSEMENT DE LISIEUX,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL
ET MILITAIRE DE S^t-LOUIS,
MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,
NÉ LE 16 AOUT 1769 AU CHATEAU
DE MATHIEU PRÈS CAEN, DÉCÉDÉ
EN CELUI DU PRÉDAUGE LE 16
DÉCEMBRE 1823.

—

MARCHANT SUR LES TRACES DE
SES ANCÊTRES, COMME EUX
IL COMBATTIT VAILLAMMENT.
TOUJOURS FUT DÉVOUÉ ET FIDÈLE
A SA FOI, A L'HONNEUR, A LA PATRIE.

—

BEATI QUI HABITANT IN DOMO TUA,
DOMINE, IN SECULA SECULORUM
LAUDABUNT TE.
Ps. 83, v. 5.
DE PROFUNDIS.

—

Digitized by Google

ICI REPOSE
MARIE ATHÉNAÏS DE LA RIVIÈRE-
PRÉDAUGE, FILLE DU COMTE
ALEXANDRE FRANÇOIS DE CE NOM
ET DE SON ÉPOUSE NOBLE DAME
MARIE ANTOINETTE DE THAN,
NÉE AU CHATEAU DE THAN LE
8 JUILLET 1808, DÉCÉDÉE A CELUI
DU PRÉDAUGE LE 2 OCTOBRE 1811.

—

ELLE EST TOMBÉE COMME
UNE ROSE NAISSANTE,
MAIS SEIGNEUR C'EST DE LA BOUCHE
DES ENFANTS QUE VOUS AVEZ TIRÉ
LA LOUANGE LA PLUS PARFAITE.
ILS ACCOMPAGNENT L'AGNEAU
PARTOUT OU IL VA.

L'ameublement du chœur, d'un effet gracieux, est dans le style Louis XV.

Le maître-autel offre un joli rétable, décoré de deux pilastres cannelées et rudentés, d'ordre corinthien. Le cadre, cintré dans la partie supérieure, renferme un tableau moderne représentant le martyre de saint Sébastien, second patron de la paroisse. Cette toile, donnée par M. Guizot, occupe la place d'honneur du sanctuaire, toujours réservée aux principales scènes de la Passion ou à l'Assomption de la Sainte-Vierge. Le fronton cintré qui couronne l'entablement est surmonté d'une gloire. Sur la partie du cintre correspondant à chaque pilastre est placé un vase à flammes.

Le tabernacle, convexe sur toutes ses faces et orné de deux caryatides à tête d'ange, et surmonté d'une exposition couverte d'ornements en style rocaille.

Le tombeau est en forme de doucine. Cet autel offre un

Digitized by Google

type complet du style Louis XV, appliqué à l'ameublement et à la décoration des églises rurales.

L'autel placé dans la chapelle méridionale est dédié à saint Méen. Il date du règne de Louis XIV. Deux colonnes corinthiennes, cannelées et rudentées, supportent un fronton trapézoïde. De gracieux enroulements, en forme de consoles, dessinent les accompagnements du tabernacle. Les parties plates ou unies du rétable offrent de jolies peintures sur bois en décor, présentant des rinceaux et des fleurs.

De chaque côté de l'autel est placée une statue ; celle de gauche représente saint Méen. Cet évêque, que l'on invoque pour les maladies de la peau, attire dans cette église un grand nombre de pélerins.

Sous le tombeau gisent les débris d'une ancienne statue en terre cuite émaillée, de la fabrique du Prédauge. Cette curieuse statue, qui a été mutilée à l'époque de la Révolution, représentait saint Ouen, premier patron de cette paroisse.

Le rétable de l'autel qui orne la chapelle septentrionale est décoré d'un ancien tableau, représentant le Rosaire. Le marchepied de l'autel est composé d'un pavage émaillé, qui paraît dater du règne de Louis XIV. Les carreaux, dont l'émail est parfaitement conservé, offrent un fond alternativement blanc et bleu, décoré de losanges garnis de quatre-feuilles. Lorsque le fond est bleu, les pétales formant les quatre-feuilles sont jaunes ; sur le fond blanc, les pétales sont bleus. Dans les angles inférieurs se dessinent des fleurs de lis. Tous ces pavés sont des produits de l'industrie locale.

A l'entrée du cimetière se dressent deux ifs pleins de vigueur.

La croix est en granit et ornée de grosses têtes de clou, dont le nombre symbolique rappelle les douze apôtres. La hampe, de forme octogone, repose sur une base carrée, plus étroite dans le haut que dans le bas, et sur les faces de laquelle est gravée en haut-relief l'inscription suivante :

Digitized by Google

VIVE JÉSUS
VIVE
SA CROIX.

1779

O CRUX AVE
SPES UNICA
AUGE PIIS
JUSTITIAM
REISQUE
DONA
VENIAM.

Au pied du coteau sur lequel est bâtie l'église s'élève une fontaine, en forme de pyramide, d'où s'échappe une eau froide et limpide employée avec efficacité dans certaines maladies de la peau, auxquelles on a donné le nom vulgaire de *mal Saint-Méen.*

Cette source attire, comme nous l'avons dit, un grand nombre de pélerins de tous les points de la Normandie.

Près de cette fontaine miraculeuse se dresse un vieux chêne, dont le tronc, creusé par l'action incessante et corrosive du temps, renferme une ancienne statue en pierre, miniaturée, de saint Méen. De nombreux chapelets, garnis de médailles et plusieurs béquilles sont suspendus à la grille en fer qui protége le Saint.

Avant la Révolution, le Prédauge faisait partie du diocèse de Bayeux. Il était compris dans l'exemption de Cambremer.

Le patronage appartenait à l'abbaye du Val-Richer.

Le célèbre Dominique Georges, avant d'être abbé régulier du Val-Richer, desservit cette paroisse pendant plusieurs années. C'est là qu'il institua les conférences ecclésiastiques, qui se sont multipliées depuis et ont servi de modèle dans

Digitized by Google

d'autres diocèses. Il mourut en odeur de sainteté en 1693, âgé de 80 ans (Expilly).

Sous le rapport administratif, le Prédauge dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque. Il comptait 3 feux privilégiés et 100 feux taillables.

Il y avait plusieurs chapelles dans cette paroisse.

Chapelle de l'Épée. — Cette chapelle, dont il ne reste plus aucun vestige, était bâtie sur un terrain qui appartient aujourd'hui à M. Lefrançois Olivier, membre de l'Association normande.

Le 1er juin 1650, Joachim Vatier vend à Marin Vatier sept pièces de terre situées au Prédauge, lesquelles pièces étaient tenues de la sieurie de l'Espée, appartenant à « Antoine de La Rivière, escuier, par rente seigneuriale, avec foy, hommage, reliefs, treizièmes, etc. »

Par un autre acte de vente, du 19 février 1706, Guy de Lespée, escuyer, sieur de Cantepie, demeurant à Cambremer, devient propriétaire d'une pièce de terre nommée le *Costil-Falaise*, dépendant de la seigneurie du Prédauge.

Comme on le voit par ce dernier acte, la terre du Prédauge était divisée en deux seigneuries.

Une pièce de terre située sur cette commune porte encore de nos jours le nom de *Clos-Seigneur*.

Château. — Le château, bâti près de l'église, s'élève sur le sommet du coteau, au milieu d'un joli parc dessiné à l'anglaise. Ce château, dont la construction n'est pas ancienne, ne présente aucun intérêt.

Sur le fronton qui couronne la façade orientale, on lit :

FONS IGNOTUS VIRTUS COGNITA.
1066

Digitized by Google

Sur la façade occidentale est appliqué un cadran solaire, avec cette inscription :

AN • DOM • 1779
ME SOL REGIT.
VOS UMBRA.

Manoir. — Le manoir du Prédauge, qui a été démoli il y a quelques années, datait du XVIe siècle.

Ce manoir, dont la base ou soubassement était en pierre, offrait un étage en bois construit en encorbellement. Bâti sur l'escarpement d'un coteau, il présentait une masse irrégulière d'un effet assez pittoresque.

On remarquait, à l'intérieur, plusieurs variétés de pavés émaillés.

Nous allons faire connaître les principaux seigneurs qui ont possédé la terre du Prédauge, à partir de la seconde moitié du XVe siècle.

Robert de La Rivière était seigneur du Prédauge en 1463 (1).

En 1540, lors de la Recherche des Élus de Lisieux, le seigneur était Charles de La Rivière.

En 1615, nous trouvons... « de Bonenfant, damoiselle du Prédauge et de Fenèbre. »

Il existait dans cette paroisse une aînesse, nommée le fief Tropey ou Trouppé, ainsi que l'attestent : 1° une transaction passée le 7 août 1622 entre « Guillaume Maurrey et messire François de La Rivière » ; 2° deux aveux, le premier, en date du 20 juillet 1656, à noble dame Marie Descorches, veuve de « messire Charles de La Rivière, chevalier, seigneur des terre et sieurie du *Prédaulge*, d'Ouillie et autres terres » ; le second rendu, le 30 mars 1685, à « noble seigneur messire

(1) Montfaut, p. 25.

Digitized by Google

Robert de La Rivière, chevalier, seigneur de *L'Honneur*, terre et seigneurie du Prédauge, Imbermais et autres lieux (1) ». par Nicolas Lemarchand, bourgeois de Lisieux.

Une autre aînesse, nommée la grande et la petite *Escantonnerie* ou fief ès-cantons, existait aussi dans la même paroisse. Cette aînesse dépendait de « la sieurie de Lespée. »

Le 13 mars 1731, un aveu est rendu à « noble homme « messire Charles Jacques de La Rivière, chevalier, seigneur « du Prédauge, Lespez et autres lieux, par damoiselle Marie-« Madeleine Collet, ve de feu Gaspard Bordeaux, représen-« tant Anne Lemarchand, épouse de feu Guy de Lespez, « écuyer, sieur de Cantepie, et Louis Le Belhomme pour le « fief de *la Bieurez*, contenant quinze acres, situé au Pré-« dauge. »

Les redevances étaient : « 15 sols à la St-Michel et 15 sols à Noël, avec foy, hommage, etc., baon du moulin Croisel » et obligation de « charrier les meules d'iceluy entre les quatre « portz de Normandie à leur propre coût et dépens. »

Dans un acte de vente portant la date du 6 novembre 1777, la paroisse dont nous faisons l'historique est désignée sous le double nom de la *Rivière-Prédauge*.

La Boqueterie. — Ce hameau, que traverse la route impériale de Paris à Cherbourg, offrait, il y a quelques années, aux regards du voyageur une maison de modeste apparence, composée d'un simple rez-de-chaussée et d'un grenier. La façade de cette habitation, qui était désignée sous le nom de *Maison de faïence*, était revêtue de carreaux en terre cuite émaillée provenant de l'ancienne fabrique du Prédauge. Ces carreaux, qui occupaient l'intervalle compris entre les co-

(1) D'Hozier a inscrit dans son *Armorial* Robert de La Rivière, seigneur du Prédauge, dont le blason est : *de gueules à deux poissons d'argent*.

Digitized by Google

lombages, appartenaient à six ou sept variétés : les uns étaient à palmes (quatre composaient une rosace) ; d'autres offraient des fleurs avec une large bordure chinée (bleu et blanc) ; sur l'un de ces carreaux se dessinait une croix en sautoir, etc., etc.

Tous ces carreaux dataient de la fin du XVIIe siècle. Ils provenaient, d'après les renseignements fournis par un vieillard de la contrée, d'un four qui ne s'est éteint que vers la fin du règne de Louis XV.

Le hameau de la Boqueterie, appelé dans les anciens titres *la Boquetière*, fait partie de la commune du Prédauge, qui était renommée pour ses poteries.

Le vieillard dont nous avons parlé possédait un plat émaillé, qui était une imitation grossière des anciennes faïences de Bernard Palissy.

Nous avons vu, dans une ferme située à la Pommeraye (aujourd'hui réunie à la commune St-Désir de Lisieux), un autre plat provenant de la même fabrique, mais d'une exécution tellement soignée qu'on aurait pu très-bien le prendre pour un vrai Palissy. Ce plat, dont l'émail est parfaitement conservé, représente Vénus sortant du bain. La déesse, étendue dans une espèce de baignoire nattée, garnie de feuilles de vigne, est entourée d'Amours. L'un de ces Amours lui tient les pieds ; un autre lui présente une coupe contenant une liqueur bienfaisante. Plusieurs offrent à la déesse des raisins. Une ceinture de marguerites (*Bellis perennis*) entoure le plat, dont les bords sont festonnés.

Aux XVIe et XVIIe siècles, le Prédauge était le centre d'une fabrique importante de poteries, dont les produits remarquables étaient recherchés dans toute la Normandie. Tout le monde connaît ces brillants épis, en terre cuite émaillée, qui couronnaient le faîte de nos manoirs et les lucarnes de nos maisons bourgeoises. Ces épis rivalisaient, par l'originalité

Digitized by Google

de la composition et l'éclat du coloris, avec les magnifiques faïences de Bernard Palissy. Gabriel Dumoulin, curé de Menneval, les comparait, dans son enthousiasme, aux produits du même genre de l'industrieuse Venise, cette ancienne reine de l'Adriatique : « On fait à Manerbe, près « Lysieux (commune voisine du Prédauge), des vaisselles « de terre qui ne cèdent en beauté et en artifice à celles « qu'on nous apporte de Venise. » L'opinion de l'auteur de l'*Histoire de Normandie* se trouve corroborée par les lignes suivantes, de M. Pottier, conservateur de la bibliothèque et du musée d'antiquités de Rouen, membre de l'Institut des provinces :

« Tout plat décoré dans le genre de Palissy, fût-il digne « par sa finesse et sa réussite de passer pour une des œuvres « excellentes de ce maître, s'il a été rencontré dans notre « contrée avant tout déplacement, doit être suspect au « premier chef d'être un produit de la fabrique lexovienne. « Les artistes, ajoute ce savant, qui créèrent et exécu- « tèrent ces épis avaient certes assez de talent et d'habileté « pour imiter, même à s'y méprendre, les œuvres du maître « Saintongeois, et pour en inventer au besoin de nou- « velles (1). »

L'un des plus beaux épis sortis de la fabrique du Prédauge couronnait l'ancien manoir de la Vigannerie, à Pontfol (Calvados), et il a été figuré dans l'article consacré à cette paroisse (tome IV de la *Statistique*).

Un amortissement dans le même genre surmonte le colombier d'un manoir situé près de Livarot.

Tous ces épis, dont la décoration était très-variée, se composaient de trois parties :

1° D'une base offrant trois faces. Les deux faces anté-

(1) *Bulletin monumental*, t. IX, p. 729.

Digitized by Google

rieures étaient décorées d'une jolie tête d'ange en haut-relief, dont le cou était muni d'une large collerette. La partie postérieure, qui s'adaptait à la croupe d'un toit ou à celle d'une lucarne, était fendue;

2° D'un vase, de forme ovoïde, dont la panse était ornée de têtes d'anges, reliées entr'elles par des draperies alternant souvent avec des têtes de bélier. Du goulot du vase sortait, en s'épanouissant, un gracieux bouquet, composé de fleurs et de fruits du pays, parmi lesquels on distinguait le lis de nos jardins (*Lilium candidum*), des poires et des pommes, couvertes d'un brillant incarnat;

3° D'un pigeon ou d'un pélican, posé sur une boule que supporte un léger pédicule.

Un grand nombre de vases formant, comme nous venons de le dire, la partie intermédiaire de l'épi, présentaient une double courbe; la partie inférieure étant convexe et la partie supérieure concave.

Quelques-uns affectaient la forme d'une poire renversée.

Les couleurs dominantes de la couverte métallique étaient le blanc, le jaune, le vert, le bleu foncé, le violet et le brun.

Les épis émaillés furent remplacés, au XVIIIe siècle, par des amortissements simplement vernis au plomb. Par leur composition moins riche et moins élégante et leur exécution grossière, ces nouveaux épis annonçaient une époque de décadence; ils n'étaient pas cependant dépourvus d'art. Leur forme se rapprochait de celle des épis émaillés que nous avons décrits. La base, décorée de mascarons ou d'animaux fantastiques, servait de support à un vase à plusieurs anses, surmonté d'un pigeon.

Quelques-uns de ces amortissements représentaient de petits personnages tirant de l'arc.

C'est à cette époque de décadence que remontent ces

Digitized by Google

nombreuses fontaines-lavabo, émaillées au plomb, qui constituaient une branche importante de commerce. Ces fontaines, dont la panse est ordinairement couverte de fleurs de lis en relief, sont garnies sur les côtés d'anses contournées. Un pigeon, posé sur une boule, forme l'amortissement.

L'une de ces pièces est signée : VINCENT DU PRÉDAUGE. Nous avons retrouvé ce nom sur un encrier en terre cuite, de la même époque.

La terre employée par les potiers du Prédauge, pour la fabrication de leurs vases, est une argile plastique supérieure à la craie, qui a été signalée dans la *Topographie géognostique du Calvados.*

La fabrique du Prédauge, aujourd'hui bien dégénérée, comptait encore, au commencement de ce siècle, une vingtaine de fours. Le nombre actuel des potiers qui façonnent ces vases grossiers que nous voyons exposés sur nos marchés est réduit à huit.

M. Morière, professeur à la Faculté des sciences de Caen, membre de l'Institut des provinces, a publié, en 1850, dans l'*Annuaire normand*, une notice intéressante sur l'*industrie potière* dans le département du Calvados.

Cette industrie, toute locale, remonte à une haute antiquité. Les quatre beaux vases funéraires en terre cuite émaillée, d'un blanc-jaunâtre, découverts à Lisieux en 1861, et dont l'origine gallo-romaine ne saurait être contestée, sont évidemment des produits de la fabrique lexovienne, ainsi que les nombreux fragments d'amphores, et autres vases à usage domestique, retirés de la rivière qui traverse la ville.

Parmi les nombreux fragments de cette belle poterie rouge en terre samienne, dite sigillée, que les Romains faisaient venir de très-loin et que nous avons également recueillis, se trouvent plusieurs marques ou estampilles de

Digitized by Google

potiers gallo-romains. Sur l'un de ces fragments que nous avons déjà signalé, on lit le LISOVII (ENSIS; le nom du potier manque) indiquant le nom de la cité ou de la contrée où ce beau vase a été fabriqué.

Au moyen-âge, la fabrique lexovienne jouissait encore d'une certaine célébrité. Nous possédons un fragment bien conservé d'une petite patère en terre cuite, d'un blanc-grisâtre, qui a gardé sa couverte métallique (oxyde de plomb). Cette petite patère, que nous faisons remonter au XIIIe siècle, est décorée d'étoiles et entourée d'une légende religieuse en caractères gothiques du temps qui commence par ces mots : MATER DEI . . . . . indiquant sa provenance; elle était placée dans une église et servait au culte. Nous pourrions signaler encore quelques curieux fragments de poteries, offrant une pâte identique, mais d'une époque postérieure (XVe siècle). L'un de ces fragments, dont le vernis est presque entièrement disparu, est couvert de lettres gothiques de grande dimension.

Mais l'époque la plus brillante de cette industrie dans notre contrée était, comme nous l'avons dit, le XVIe et le XVIIe siècle. C'est à cette dernière époque qu'il faut reporter l'exécution des statues en terre cuite émaillée qui décoraient le fronton du pavillon central du principal corps-de-logis de l'ancien palais épiscopal, donnant sur la terrasse, ainsi que les nombreuses statues qui ornaient les magnifiques jardins au milieu desquels s'élevait le château des Loges, résidence d'été des derniers évêques de Lisieux, située à peu de distance de Lisieux, au midi.

M. Raymond Bordeaux, dans une séance tenue à Bernay au mois de juillet 1848, est le premier qui ait appelé l'attention des savants sur l'ancienne fabrique de poterie de Manerbe et du Prédauge, à laquelle la *Géographie Blavienne* a consacré quelques lignes d'éloges. Les brocanteurs,

Digitized by Google

Retour

dont le nombre s'est considérablement augmenté de nos jours, faisaient déjà passer les figurines et les vases du Prédauge pour des faïences.

LA BOISSIÈRE (1).

La Boissière, *Buxeria.*

Le village de la Boissière, situé à 8 kilomètres de Lisieux, est traversé par la route impériale de Paris à Cherbourg.

L'église, dont la construction remonte à la période romane, s'élève à peu de distance, sur la gauche de la route.

Les murs latéraux, construits en grossier blocage et recrépis, sont soutenus par des contreforts plats.

Toutes les fenêtres sont modernes et sans caractère.

Le portail occidental est surmonté d'un petit clocher en charpente, recouvert en essente, supportant une pyramide hexagone. La cloche, dont le diamètre est de 61 centimètres, offre l'inscription suivante :

1713 Mᵉ EDMOND DAQVIN PBRᵉ CVRÉ DE CE LIEV MA BENITE. IAY ESTÉ NOMMÉE MARIE CATHERINNE PAR NOBLE DAME CATHERINNE DE MERDRAC ET NOBLE HOMME LOVIS VALENTIN COSTART ESCʳ. SGʳ. HONORÈRE DE CETTE PAROISSE DE LA BOISSIÈRE H ET F.

IEAN AVBERT
DE LISIEVX
MA FAITE

Derrière le chevet, qui est droit, s'élève une sacristie éclairée par deux petites fenêtres carrées avec vitrage en plomb protégé, à l'extérieur, par de curieux étançons. Cette sacristie paraît dater du XVIᵉ siècle.

On remarque, à l'intérieur de l'église, le tabernacle du

(1) Notes par M. Pannier.

Digitized by Google

maître-autel. Ce tabernacle, qui date du règne de Louis XIV, est enveloppé d'un riche manteau dont les draperies, retenues par une torsade, retombent avec grâce en larges plis ondoyants.

Les voûtes sont en merrain.

On conserve avec soin une ancienne chasuble à personnages, malheureusement incomplète, qui date du XVe siècle ou du XVIe, ainsi qu'une jolie chasuble, style Louis XV, dont les orfrois sont semés de fleurs (roses, pensées, etc.) brochées sur soie blanche.

L'église de la Boissière est placée sous l'invocation de Notre-Dame. Le patronage avait été donné en 1218 aux religieux de Ste-Barbe par Baudouin Rastel, qui vraisemblablement était seigneur du lieu.

Sous le rapport administratif, la Boissière faisait partie de l'élection de Pont-l'Évêque. Cette paroisse comptait, avant la Révolution, 4 feux privilégiés et 15 feux taillables.

En 1713, suivant l'inscription de la cloche que nous avons donnée, « noble homme Louis-Valentin Costart, escuier », était seigneur de la Boissière.

On trouve ensuite en possession de la même seigneurie, ou seulement du même titre : 1° Jean-Baptiste-Pierre Labbey, seigneur de la Boissière et de la Rocque-Baignard, conseiller au Parlement de Normandie, qui épousa, le 18 avril 1752, Louise-Gabrielle-Jeanne Filleul, fille du seigneur des Chesnets ; 2° messire Nicolas-Paul de Grieu d'Estimanville, chevalier, seigneur de la Boissière, plaidant, en 1782 et 1783, au bailliage de Pont-l'Évêque.

Ferme de Rome. — Le nom significatif de cette ferme rappelle l'invasion des Romains dans notre contrée : « ce « nom, dit M. Guilmeth, est un souvenir de la ville éter- « nelle, appliqué par quelque riche colon romain à la *villa*

Digitized by Google

Retour

« qui était, dans cette partie des Gaules, le centre de son ex-
« ploitation agricole ou forestière. »

LA HOUBLONNIÈRE (1).

La Houblonnière, *Homblonneria, Houblonneria.*

Cette paroisse dépendait de l'élection de Pont-l'Évêque, sergenterie de St-Julien-le-Faucon ; on y comptait 4 feux privilégiés, 56 feux taillables ou 300 habitants; aujourd'hui on en compte 279 seulement.

L'église et le château de la Houblonnière forment un groupe pittoresque que ne manquent pas de remarquer, à la sortie du tunnel de la Motte, les voyageurs qui fuient de Lisieux vers Caen.

L'ensemble de l'église date du XIII^e^ siècle, cependant le mur septentrional de la nef, avec ses trois contreforts plats, sa corniche à modillons grimaçants et son blocage disposé en arêtes de poisson, remonte évidemment jusqu'à l'époque romane. Le mur du midi indique le XIII^e^ siècle par ses caractères généraux ; il est, comme celui du nord, flanqué par trois contreforts. On n'y voit qu'une seule des fenêtres primitives, étroite lancette dont les compagnes ont été remplacées, au XV^e^ siècle, par deux grandes ogives flamboyantes. Une seule lancette se voit aussi du côté du nord. Les deux autres ouvertures sont modernes. Le pignon occidental date du XIII^e^ siècle. Trois contreforts le buttaient : un au centre, deux aux extrémités ; une croix antéfixe termine le pignon. Au XV^e^ siècle, on a supprimé le contrefort central pour pratiquer une porte en remplacement de la porte primitive, dont on voit l'archivolte garnie de moulures toriques au bas du mur méridional.

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

Digitized by Google

Cette nouvelle porte est précédée d'un porche en bois, probablement du XVe siècle; les vantaux sont à panneaux plissés. Le chœur est tout entier du XIIIe siècle, partagé en deux travées par de larges contreforts. On y retrouve la corniche à modillons qui orne les deux murs latéraux de la nef. On n'y voit aucune fenêtre primitive. Toutes les ouvertures sont modernes, sauf, au midi, une petite baie subtrilobée qui paraît être du XVe siècle.

Le chevet est droit, avec deux contreforts; il est caché par une sacristie pentagonale du XVIIIe siècle.

La tour est placée entre chœur et nef, en avant-corps, du côté du midi. Sa base est construite en pierre de moyen appareil avec joints fort larges; elle pourrait, par conséquent, remonter jusqu'au XIe siècle. Elle n'a aucune ouverture caractéristique. Sa hauteur n'est pas considérable. Au-dessus de la corniche, pour l'exhausser, on avait fait un corps carré en charpente revêtu de bardeau, qui portait une pyramide assez élancée à pans coupés. La croix était richement travaillée. Tout récemment, on a changé cette disposition. On a surélevé la tour en maçonnerie d'une manière peu proportionnée au volume de sa base, de sorte qu'elle ne manque pas de ressemblance avec une cheminée d'usine.

Au nord, au point de jonction du chœur avec la nef, se trouvait une construction en maçonnerie qui remontait au XVe siècle. C'était la cage d'un escalier descendant, d'une galerie couverte jetée au-dessus du cimetière, au banc seigneurial placé au côté de l'évangile, à l'intérieur. Au moyen de cette galerie, dont l'établissement était peu conforme aux lois ecclésiastiques, le seigneur pouvait se rendre, à couvert, de ses appartements à l'église; car l'un des corps-de-logis du château longeait le cimetière. On a supprimé cet état de choses, il y a quelques années.

L'intérieur a conservé de l'intérêt. Les fonts baptismaux,

Digitized by Google

qui se présentent d'abord aux regards, datent du XV^e^ siècle. C'est une cuve octogone en pierre, sculptée sur chaque face d'une accolade.

La nef est recouverte par une belle voûte en carène avec charpente apparente. Le sous-faîte est orné de rosaces découpées à jour, et les douvettes de merrain sont chargées de dessins. Sur les sablières sont des écussons, malheureusement mutilés. Sur l'un, cependant, j'ai cru reconnaître un fascé; l'autre, vis-à-vis, était parti : le premier fascé, le second chargé d'un lion. Dans une fenêtre, au sud, restent quelques fragments de vitraux de la dernière époque gothique, une résurrection des morts en grisaille.

Les deux petits autels sont sans intérêt. Les piscines qui les accompagnent méritent l'attention. Celle du nord est ogivale, avec moulures toriques; sa base fait saillie sur le mur. Celle du sud est en accolade. Sa cuvette a la forme d'un pentagone sur lequel court une guirlande de feuilles frisées, au milieu desquelles est jeté un écusson où j'ai cru distinguer le contour d'un lion.

L'arc triomphal date du XIII^e^ siècle. Son archivolte extérieure est garnie de tores qui reposent sur des colonnettes. La voussure intérieure retombe sur un pied-droit dans lequel, du côté du nord, est incrustée l'inscription suivante :

Cy deuant gisent vénérables et
circumspectes personnes maistre Jehan
Poulain lequel trespassa lan mil v^cc^
xxiiii le xxv^e^ dauril et misire Jehan
Laiscene deceda lan mil v^cc^ et xx le xxv^e^
de iuillet en le^r^ viuant pbre curres et recte
urs de crans. Requiescant in pace, amen.

Les deux travées du chœur sont voûtées en pierre avec

Digitized by Google

ares-doubleaux et arceaux croisés, dont les retombées portent sur des faisceaux de colonnettes que l'on a stupidement coupées au-dessous des chapiteaux. Ces chapiteaux sont sculptés de feuillages et de crossettes, comme on en trouve à la première époque ogivale. Un cordon torique se profile sur le nu des murs, au niveau des tailloirs des chapiteaux. Il servait sans doute d'appui aux fenêtres primitives. L'autel, en marbre, date de la fin du dernier siècle. La lampe peut remonter au règne de Louis XIII. Une statue de saint Firmin appartient au moyen-âge, comme un bas-relief en pierre, de 18 pouces de haut, qui représente saint Christophe. L'exécution en est naïve et les détails curieux : l'enfant, assis sur l'épaule du Saint, a saisi d'une main une touffe de cheveux de son porteur.

Les deux cloches portent des inscriptions qui méritent être transcrites. On remarquera la date de la plus grosse : bien peu, certainement, furent fondues cette année-là :

L'AN 1790 M. GUY DUVAL DE BONNEVAL, PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE ROUEN ASSISTÉ DE DAME CECILE FRANÇOISE MARGUERITE HENRIETTE DUMONCEL SA MÈRE VEUVE DE GUI CLAUDE NICOLLAS DUVAL DE BONNEVAL AUSI PRESIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE ROUEN — EN SON VIVANT SEIGNEUR ET PATRON DE CETTE PAROISSE ET AUTRES LIEUX MONT NOMMEE MARIE CECILLE. M. NICOLLAS FRANÇOIS LOUIS — LECOQ CURE DE CETTE PAROISSE MA BENIE EN PRESENCE DE THOMAS LE SUFFLEUR MAIRE, LOUIS GRANVAL IOSEPH DUVIRU OFFICIERS — L. BRUNIER Pre DE LA COMMUNE ET IEAN CASTEL TRESORIER.

LAVILLETTE DE LISIEVX MA FAITE.

L'AN 1841 Mr GUY CHARLES OSCAR DUVAL COMTE DE BONNEVAL ASSISTE DE MADAME LA COMTESSE DE BONNEVAL NEE MARIE ANTOINETTE CHARLOTTE LAURE DE SÉGUR MONT NOMMEE MARIE, Mr J.r JULIEN PROSPER DROUEN *CURE DE* CETTE PAROISSE MA BENIE EN PRESENCE DE MM. THOMAS BLAISE MAIRE J.r BAPTISTE BOCAGE ET LES AUTRES MEMBRES DE LA FABRIQUE.

F. BAILLY PERE ET FILS FONDEURS A CAEN.

Digitized by Google

La croix du cimetière, en bois, du XVIII^e^ siècle, est d'une forme assez gracieuse.

L'if mesure environ 2 pieds et demi de diamètre.

Comme on a pu le voir par l'inscription tumulaire transcrite plus haut, la cure de Notre-Dame-de-la-Houblonnière était divisée en deux portions à la présentation du seigneur du lieu. Elle était comprise dans le doyenné du Mesnil-Mauger.

Château. — Le château est attenant à l'église, que ses bâtiments enclavent de deux côtés.

Ces bâtiments sont disposés de manière à former deux cours.

La première a la forme d'un carré long à peu près régulier. On y accède par une porte et une poterne ornées de sculptures qui indiquent la fin du XV^e^ siècle ou le XVI^e^. On en peut juger par la vue que nous présentons. A gauche de cette entrée, s'élève une belle tour dont la construction est soignée, dont les murs sont épais de plus de 3 pieds, dont la situation a quelque chose d'imposant, et qui néanmoins paraît avoir été faite simplement pour servir de colombier. Elle n'a plus sa toiture. Elle pourrait être un peu moins ancienne que la porte qu'elle accompagne. Toutes les autres constructions de cette cour, en pierre, avec fenêtres à moulures prismatiques, indiquent le XVI^e^ siècle. C'est le manoir proprement dit.

Dans la seconde cour, il n'y a qu'un seul côté garni de bâtiments. Ils sont en bois. La salamandre sculptée sur une des lucarnes et les autres caractères de l'ornementation indiquent le règne de François I^er^. Comme partout, l'intérieur a été retravaillé sous Louis XIV ou sous Louis XV. On n'y voyait rien de particulier. Il y avait une chapelle.

On prétend que ce château a appartenu aux Templiers. Les riches archives qui y sont conservées pourraient, sans

Digitized by Google

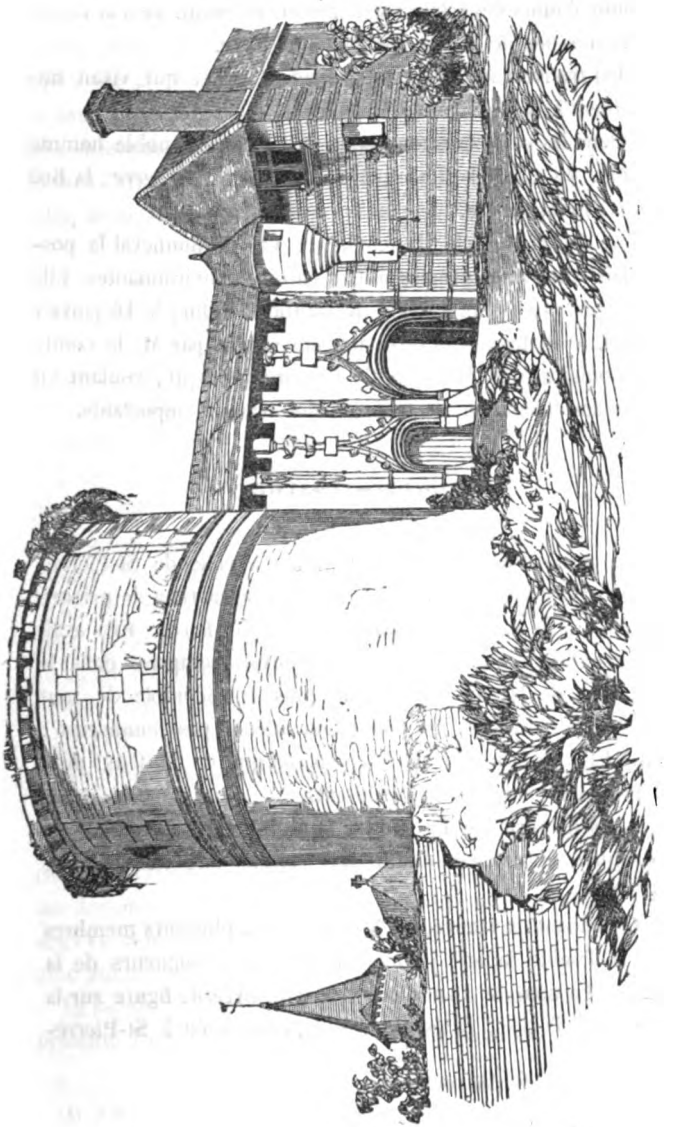

CHATEAU ET ÉGLISE DE LA HOULONNIÈRE.

Bouet del

Digitized by Google

doute, donner des éclaircissements sur ce point. Je n'ai trouvé que très-peu de documents sur cette terre.

On trouve dans Montfaut, Jean Guérin, qui vivait noblement à la Houblonnière, en 1463.

Dans les premières années du XVII^e^ siècle, noble homme Jehan de Cardiglard se qualifiait seigneur de Serre, la Boë et la Houblonnière.

Au XVIII^e^ siècle, la famille du Val de Bonneval la possédait, ainsi que diverses autres paroisses environnantes. Elle en reprit possession après la Révolution. Enfin, le 16 janvier 1860, le château et la terre ont été vendus par M. le comte de Bonneval à M. Malhéné, de Cambremer, qui, voulant en faire son habitation, y a exécuté des travaux importants.

Retour

LA MOTTE-EN-AUGE (1).

La paroisse de La Motte est réunie à celle de St-Pierre-des-Ifs. L'église, entièrement détruite, avait rang de prieuré et était à la nomination du prieur de S^te^-Barbe. Elle avait pour patron saint Michel et se trouvait comprise dans le doyenné de Mesnil-Mauger, le plus considérable de tout l'évêché de Lisieux. Sa population n'était pas nombreuse : au XVIII^e^ siècle, elle ne se composait que de 26 feux, dont 1 privilégié : environ 130 habitants.

La seigneurie de La Motte, qui fut même qualifiée de baronnie, appartenait dès le XII^e^ siècle aux religieux de S^te^-Barbe.

Cependant on trouve, au XVIII^e^ siècle, plusieurs membres de la famille Bréard prenant le titre de seigneurs de la Motte. Le nom de l'un d'eux, Pierre Bréard, figure sur la cloche de l'église, datée de 1607, transportée à St-Pierre-

(1) Notes de M. Charles Vasseur.

Digitized by Google

des-Ifs. Son fils ou petit-fils, Jacques Bréard, escuyer, seigneur de la Motte, est mentionné dans une sentence du vicomte d'Auge, du 18 juillet 1667. Cette famille paraît être originaire de la Basse-Normandie. Pierre et Guillaume Bréard furent trouvés par Montfaut, en 1463, à Foucarville, sergenterie de Ste-Mère-Église, élection de Carentan.

Retour

LES MONCEAUX (1).

Les Monceaux, *Monceaulx*.

La commune des Monceaux est réunie, pour le culte, à celle de la Houblonnière. Elle tire son nom de la configuration du sol, qui est très-accidenté et formé d'un grand nombre de petits monts.

L'église, bâtie sur un monticule marneux, appartient au roman de transition.

Le mur méridional de la nef, soutenu par trois contreforts plats, présente l'appareil en feuilles de fougère. Il est percé de deux fenêtres ogivales trilobées, avec moulures prismatiques, du XVIe siècle, et d'une fenêtre à arc surbaissé du XVIIIe.

On remarque, de ce côté, les vestiges d'une porte à ogive de transition qui donnait accès dans la nef.

Le mur septentrional, primitivement roman, a été reconstruit. Il offre un seul contrefort plat, vers l'extrémité occidentale. Une fenêtre ogivale trilobée a été pratiquée dans ce mur au XVIe siècle (1557). Il n'y avait dans l'origine aucune ouverture de ce côté.

La façade occidentale, soutenue par deux contreforts plats, présente l'appareil roman en arêtes de poisson.

(1) Notes de M. Pannier.

Digitized by Google

La porte à plein-cintre, précédée d'un porche en bois, date seulement du siècle dernier.

Deux fenêtres ogivales, accolées, garnies d'un gros tore que l'on peut voir à l'intérieur du clocher, s'ouvraient dans le gable.

Le clocher, de forme carrée, est construit en charpente et couvert en essente, ainsi que la pyramide octogone qui le surmonte. La date de sa construction est gravée au trait sur une des poutres qui le supportent, à l'intérieur de l'église :

HÆC FIDELIUM CHARITATIS OPE TURRIS EXSURGEBAT AN. D. I. 1736.

Le chœur, construit en retraite sur la nef, est également roman. Il est éclairé au nord par une fenêtre primitive, étroite à l'extérieur, et très-ébrasée à l'intérieur de l'édifice. Une petite fenêtre ogivale, avec moulures en chanfrein, du XVI^e^ siècle, et une fenêtre à arc surbaissé, du siècle dernier, s'ouvrent dans le mur méridional. Le chevet est droit et, en grande partie, masqué par la sacristie. Un cordon sur lequel s'appuyaient les fenêtres primitives règne autour du chœur.

Sur les murs latéraux se montrent les vestiges de deux arcades à plein-cintre, qui se correspondent et qui probablement supportaient la tour primitive, placée sur le chœur.

Une jolie piscine romane, à deux baies trilobées, séparées par une colonnette dont le chapiteau est orné de crossettes, existe à l'intérieur, du côté de l'épître.

La voûte du chœur et celle de la nef sont en bois.

L'arc triomphal est de la dernière époque de l'ogive.

A l'extrémité de la nef sont placés deux petits autels. L'un d'eux est décoré d'une statue représentant l'ange Gabriel. Cette statue, qui paraît remonter au XV^e^ siècle, est très-bien miniaturée. La robe, d'un bleu d'azur, est

Digitized by Google

semée de fleurons blancs ; par-dessus est un manteau rouge couvert de gemmes affectant la forme de quatre-feuilles. Ce manteau est retenu par une agrafe. Les ailes de l'ange, entièrement déployées, ont leurs pennes alternativement peintes en rouge et en bleu. L'ange Gabriel tient dans ses mains un *volumen* sur lequel on lit l'inscription suivante, en lettres modernes :

AVE
MARIA
GRATIA
PLENA.

L'autre autel est consacré à Marie. La Vierge-Mère porte un manteau doublé d'hermine. Sa tête est surmontée d'une couronne ducale. Cette statue date du XVe siècle, comme la précédente.

Près de cet autel, dans une niche creusée dans l'angle de la fenêtre, est placée une petite statue, représentant la Sainte-Vierge foulant aux pieds un animal qui ressemble à un lion. Sa robe bleue, semée de gemmes, est retenue par une cordelière. Son manteau rouge est doublé de blanc. Cette statuette et celle de l'ange Gabriel ont dû être réunies autrefois, pour former le groupe de l'Annonciation.

Dans le mur méridional de la nef est creusée une piscine trilobée, avec moulures en chanfrein, dont nous ne pouvons préciser l'époque.

L'église des Monceaux est sous l'invocation de saint Michel, *S. Michael.*

Au XVIe siècle et au XVIIIe, le patronage de cette paroisse appartenait au prieur de Ste-Barbe.

Les Monceaux dépendaient, avant la Révolution, de l'élection de Pont-l'Évêque.

Sous le rapport ecclésiastique, cette paroisse, qui comptait

Digitized by Google

1 feu privilégié et 30 feux taillables, dépendait du doyenné de Mesnil-Mauger.

Au nord de l'église s'ouvrent, dans la marne, plusieurs grottes tapissées de lierre, d'un effet pittoresque.

Retour

(1) Notes de M. Pannier.

Digitized by Google